

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-200/SG/PCG prescrivant la suspension du permis de conduire.

n° 74-200/SG/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
6 février 1974

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1974

Date du numéro
25 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont suspendus pour une durée de quinze jours: Le permis de conduire n° 998 catégorie B, délivré le 9 septembre 1976 par T.P. de Djibouti à M. Abdoulmagid Aboubaker Hamid, né en 1934 à Djibouti, fils de Aboubaker Hamid et de Kadidja Omar, mécanicien, demeurant à Djibouti, quartier 4, boulevard 9, n° 87. L'attestation de permis de conduire ou le permis de conduire délivré par T.P. de Djibouti à M. Lambert Jean, né le 19 mars 1955 à Amiens (Somme), fils de Louis et de Rimbard yvette, militaire, demeurant à Djibouti, au 5° RIAOM, Camp Letellier. Le permis de conduire n° A.48654 catégorie B, délivré le 18 janvier 1973 par la préfecture du Nord à M. Lesage Didier, né le 6 mai 1948 à Rosendaël (Nord), fils de Jacques et de Guérin Christiane, militaire, demeurant à Djibouti, Base aérienne 188, détachement A.L.A.F.

Art. 2

Sont suspendus pour une durée de trois semaines : Le permis de conduire n° 522/72, catégorie BC: délivré le 12 avril 1972 par T.P. de Djibouti à M. Ali Ahmed Ali, né le 1er février 1951 à Djibouti, fils de Ahmed Ali et de Kadidja Issa, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, quartier 5, avenue 6, n° 56. Le permis de conduire n° 239/62 délivré le 7 juin 1962 par T.P. de Djibouti à M. Abdillahi Nour Mohamed, né vers 1936 à Mogadiscio (R.D.S.), fils de Nour Mohamed et de Farah Daoud, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 1, boulevard 8, n° 46.

Art. 3

— Sont suspendus pour une durée de un mois. Le permis de conduire n° 979 catégorie B. délivré le 2 septembre 1970 par T.P. de Djibouti à M. Ahmed Mohamed Ahmed, né en 1937 à Daffo (T.F.A.L.), fils de Mohamed Ahmed et de Sitana Omar, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, Cité Arhiba- n° 23. Le permis de conduire n° 49 catégorie BC, délivré le 22 décembre 1949 par T.P. de Djibouti à M. Mohamed Tourki Farah, né vers 1921 à Sokadia (Yémen), fils de Tourki Farah et de Fatma Hamad, chauffeur, demeurant à Ambouli, boulevard 2, n° 25. Le permis de conduire n° 343/53 délivré le 20 juin 1973 par T.P. de Djibouti à M. Souleiman Mahamoud Farah, né en 1943 à Djibouti, fils de Mahamoud Farah et de Fadmou Abris, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 6. avenue 8. n° 45. Le permis de conduire n° 1001.72, catégorie B, délivré le 19 septembre 1972 par T.P. de Djibouti à M. Ali Djama Hassan, né vers 1927 à Djibouti, fils de Djama Hassan et de Fatma Ibrahim, commerçant, demeurant à Djibouti, quartier. 3, boulevard 95, n° 80. Le permis de conduire n° 1385/72 délivré le 13 décembre 1972 par T.P. de Djibouti à M. Muglioni Guido, né le 8 mars 1931 à Gênes (Italie), fils de Guido et de Ciotti Wauda, électricien, demeurant aux Salines,

B.P. 473. Le permis de conduire n° 45-406 délivré le 15 octobre 1970 par Tananarive à M. Nivard Joël, né le 5 février 1950 à Jarville (54), fils de Jean et de Bangu Marie-Louise, militaire. demeurant à Ambouli, B.C.S. n° 6, avenue Guelleh Batal. Le permis de conduire n° 877, catégorie B, délivré le 31 août 1973 par T.P. de Djibouti à M. Debouvère Patrick, né le 20 avril 1954 à Hirson (OP), fils de Jacques et de Huja Andrée militaire demeurant au 6e RAMA, 60° batterie, à La Doudah. Le permis de conduire n° 1921/71, catégorie BCDE délivré le 31 décembre 1971 par T.P. de Djibouti à M. Mohamed Salem Mohamed, né en 1930 à Djibouti, fils de Salem Mohamed et de Fatouma Doualeh, chauffeur, demeurant à Djibouti, 110/4 Cité du Stade. Le permis de conduire n° 412232 catégorie B. délivré le 27 janvier 1971 par préfecture de la Loire-Atlantique à M. Bugél Alain, né le 14 septembre 1952 à Savenay (44), fils de Francis et de Briand Amélie, entrepreneur en électricité. demeurant à Djibouti, avenue de Brazzaville. Le permis de conduire n° 1274, catégorie B, délivré le 18 août 1971 par T.P. de Djibouti à M. Ali Daoud Mohamed, né vers 1948 à Mabla (Cercle d'Obock), fils de Daoud Mohamed et de Fatma Dini, infirmier, demeurant à Ambouli au lieu-dit Carton

-
- Le permis de conduire n° délivré le par à M. Luccini Antonio, né le 23 décembre 1950 à Harar (Ethiopie), fils de Georges et de Zode Haïlé Mariam, mécanicien, demeurant à Djibouti, avenue 13, n° 80. Le permis de conduire n° 5783, catégorie B, délivré le 29 août 1972 par préfecture des Vosges à M. Fauvergue Marc, né le 25 juin 1950 à Aix-Nouettes (62), fils de Georges et de De Barros Emilienne, militaire, demeurant à Djibouti, Base aérienne 188, C.T.A. 811.

Art. 4

Est suspendu pour une durée de un mois et quinze jours : Le permis de conduire n° 301488, catégorie B, délivré le 29 novembre 1971 par préfecture de l'Aisne à M. Thirion Jean-Michel, né le 30 août 1951 à Amiens (80), fils de Daniel et de Lemoine Yvonne, militaire, demeurant à Djibouti, au 5° RIAOM, Camp Letellier.

Art. 5

Sont suspendus pour une durée de deux mois : Le permis de conduire n° 357221 délivré le par la préfecture de Quimper à M. Gillet Luc, né le 23 décembre 1953 à Brest (29), fils de Christian et de Le Moant Jeanne, militaire, demeurant à Djibouti, 61° Escadron blindé. Le permis de conduire n° 1094/68, catégories B-C-D-E (du-plicata), délivré en mai 1973 par T.P. de Djibouti à M. Aden Handouleh Mohamed, né vers 1943 à Djibouti, fils de Handouleh Mohamed et de Fatma Ismaël, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 6, rue d'Issa n° 27. Le permis de conduire n° 25, délivré le 1° février 1967 par T.P. de Djibouti à M. Hassan Elmi Amir, né en 1934 à Djibouti, fils de Elmi Amir et de Amina Cheret, aide-mécanicien, demeurant à Djibouti, Cité Roms. Le permis de conduire n° 438/63, catégories B-C-D, délivré le 14 mai 1973 par T.P. de Djibouti à M. Fissaha Brahaneh Gabreh, né vers 1935 à Bathé (Ethiopie), fils de Brahaneh Gabreh et de Abinette Gabreh. chauffeur, demeurant à Ambouli au lieu-dit « Gabal ».

Art. 6

Sont suspendus pour une durée de deux mois et quinze jours : Le permis de conduire n° 593/62, catégories B-C-D, délivré le 7 mai 1969 par T.P. de Djibouti à M. Harbi Kaïreh Seïd né vers 1937 à Ali-Sabieh, fils de Kaïreh Seïd et de Dabaro Waberi, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier Carton. Le permis de conduire n° 1520/67, catégorie B, délivré le 20 décembre 1967 par T.P. de Djibouti à M. Mahamoud Allalen Sougueh, né vers 1942 à Ali-Sabieh, fils de Allaleh Sougueh et de Moumina Bahdon. militaire, demeurant à Djibouti, Garde territoriale, caserne de -Zélas.

Art. 7

Sont suspendus pour une durée de trois mois: Le permis de conduire n° 486/64, catégories B-C-D, délivré le 28 août 1968 par T.P. de Djibouti à M. Ibrahim Ahmed Mouhoumed, né en 1954 à Djibouti, fils de Ahmed Mouhoumed et de Aïcha Mouhoumed, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 6, avenue Djama, n° 24. Le permis de conduire n° 356-577, catégorie B, délivré par la préfecture du Bas-Rhin à M. Delbé Léonard, né le 6 novembre 1933 à Fort-de-France (Martinique), militaire, demeurant actuellement à Fort-de-France, chez Mme Kierenaha Roamine, route de T.S.F., voie n° 4 (Martinique). Le permis de conduire n° 511/69, catégories B-C, délivré le 7 mai 1969 par T.P. de Djibouti à M. Aden Chirdon Rirache, né en 1945 à Obock, fils de Chirdon Rirache et de Maryam Faden, militaire, demeurant à Djibouti, quartier 7, avenue 27, n° 16. Le permis de conduire (illisible) délivré à M. Abdi Abdillahi Ragueh, né en 1933 à Hargueisa (RDS, fils de Abdillahi Ragueh Kamil et de Ambaro

Warsama, chauffeur de taxi, demeurant à Ambouli, Gabelle. Le permis de conduire n° 229/46, catégories B-C-D-E, délivré le 31 mars 1971 par T.P. de Djibouti à M. Elmi Farah Gasleh, né en 1920 à Djibouti, fils de Farah Gasleh et de Roboh Waiss, chauffeur, demeurant à Ambouli, quartier Carton.

Art. 8

Sont suspendus pour une durée de six mois: Le permis de conduire n° 169339 délivré le 13 novembre 1971 par la préfecture des Ardennes (08) à M. Dublanc Yves, né le 19 mai 1953 à Lenny (08), fils de Jean et de Rousseaux Simone, militaire, demeurant à Djibouti, 6° RAMA. Le permis de conduire n° 313.321, catégorie B, délivré le 21 décembre 1972 par la préfecture de l'Aisne (02) à M. Doussin Jean-Pierre, né le 22 mai 1954 à Médéa (Algérie), fils de Pierre et de Maiketti Marie, militaire, demeurant à Djibouti, 61° E.B.du 5e RIAOM. Camp Letellier. Le permis de conduire n° 1037, catégorie B, délivré le 28 décembre 1966 par T.P. de Djibouti à M. Ibrahim Hassan Ismaël, né en 1945 à Djibouti, fils de Hassan Ismaël Hadi et de Amina Abdillahi Abdi, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, quartier 7, près des écoles de la Poudrière, n° 74. Le permis de conduire n° 225, catégorie B, délivré le 20 juillet 1959 par T.P. de Djibouti à M. Elmi Mahamoud Farah, né en 1937 à La Doudah, fils de Mahamoud Farah et de Abssan Waberi, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, quartier 6, boulevard 6, n° 8.

Art. 9

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.
